Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 73

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271695

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

La 38e Journée des femmes vaudoises

Présidée par Mme Christiane Paschoud, la 38e Journée des femmes vaudoises, qui s'est déroulée dans la plus aimable cordialité, a été, comme d'ha-bitude, un véritable enrichissement pour les nom-breuses participantes venues de tout le canton.

Après la souriante introduction de Mme Paschoud, toujours infatigable et dévouée, M. Pierre Graber, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement vaudois. Il profita de l'occasion qui lui était donnée de s'adresser à un auditoire féminin pour lui faire part de quelques réfléxions.

Nous vivons, di-il, une véritable seconde révolution industrielle; ce siècle est celui où la société essale de réparer les inégalités trop bien installés en son sein. Prise de conscience ou nécessité économique? Les deux probablement. Mais il institution de l'autre de l'a

Le rôle des communes

Le roie des communes

Il appartenait à M. G.-A. Chevallaz, syndic de
Lausanne, de parler du rôle et des privilèges des
communes de notre pays. Remontant le cours de
l'histoire, le conférencier rappelle d'abord que
c'est en 1368 déjà que le plaid général affirme les
droits des bourgeois : il note en passant combien
fut brillante la civilisation des cités italiennes sous
la Renaissance.

fut brillante la civilisation des cités italiennes sous la Renaissance.
Aujourd'hui, l'autonomie de nos communes est fortement établie. Elle est bien plus étendue que celle, par exemple, des communes françaises. Chez nous, les communes ont leurs immeubles, leurs domaines. elles assurent la police, fixent le taux de l'impôt, elles gèrent l'assistance, administrent les éccles, nomment les maîtres. Elles ont des competences très larges en maître d'urbanisme, se groupent parfois (comme actuellement les trente-deux communes de la région lausannoise), dans un effort de collaboration. C'est dans la commune qu'il est le plus facile de faire ses premières armes pofort de collaboration. C'est dans la commune qu'il est le plus facile de faire ses premières armes po-litiques. Elle est véritablement le foyer de la vie civique. Dans les cantons romands, les femmes y ont fait leurs preuves et y jouent fort bien leur rôle. Ce simple compte rendu ne peut malheureuse-ment donner qu'une faible idée de l'intérêt et de l'agrément de cette journée.

H. N.-R.

Recueilli dans l'exposé de Mme Darbre :

- En Haute-Volta, il y a cent trente centres ruraux d'éducation pour les garçons ; treize seulement pour les filles
- Il reste actuellement dans le monde 750 millions d'analphabètes, quatre fois plus de femmes que d'hommes.
- Dans certaines parties de l'Afrique, les hommes ne font pas que se réserver certains domaines, ils se réservent certaines choses! En Ouganda, par exemple, où la population manque de protéine, les œufs, qui en sont riches, ne sont pas pour les femmes. On prétend que cet aliment les rend stériles! Les hommes se réservent également la viande. Les femmes n'en touchent pas : la viande, paraît-il, fait pousser la barbe!
- L'Unesco lutte pour que les écoles aient à leur disposition des livres d'histoire objectifs et adaptés à chaque pays. Il n'y a pas si longtemps que les petits Africains n'apprennent plus « nos ancêtres les Gaulois »...
- Dans certaines parties de l'Afrique, quand il n'y a pas d'instit problèmes (il est impensable que des instituteurs puissent enseigner des jeunes filles), les filles ne vont pas à l'école. Le mariage rend « inutile » l'intruction. En est-il bien rement chez nous, au fond ? Combien de jeunes filles capables renoncent aud des universitaires en alléguant que c'est inutile de pousser trop loin des études puisqu'elles se marieront quand même.
- Les femmes sont avides d'apprendre. En Nouvelle-Zélande, à l'issue d'une confé Les leurilles soin avues u appendix. In nouvelle zunince, al 1988 d'une conne rence, les jeunes filles se sont écriées: « Nous sommes saturées d'enseignement ménager! Nous voulons autre chose.» Partout, du reste, les organisations féminines font un travail énorme pour l'instruction et la formation profession

de l'instruction et de la formation professionnelle des jeunes filles.

Toutes les réformes sont lentes dans un régime de démocratie directe. Ce n'est pas une raison de se décourager; la société commence à corriger prudemment, lentement les inégalités sur le plan de l'instruction, sur le plan économique et politique. Ainsi, il y a deux ans, le gouvernement a reconnu le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur. Ce principe, appliqué maintenant dans les administrations, le sera bientôt réellement et honnétement dans lous les secteurs. tenant dans les administrations, le sera bientôt réellement et honnétement dans tous les secteurs. Nous vivons, conclut l'orateur, l'époque de la promotion de la femme. Chacune y concourt tous les jours, dans n'importe quelle fonction qu'elle exerce. Et de remercier les auditrices : « Pour tout ce que yous faites, merci au nom du gouvernement vaudois Lx

L'immense effort de l'Unesco

L'immense effort de l'Unesco

C'est de «l'activité de l'Unesco» que parle ensuite Mme Y. Darbre, vice-présidente de la commission nationale de l'Unesco. Ce que veut dire ce sigle, en l'oublie parfois. Il signifie Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cent vingt gouvernements en font partie, ont les délegués se réunissent, tous les deux ans, à Paris, siège du secrétariat général.
L'objecit de l'Unesco est d'abord et avant tout la paix. Cet organisme fournit un effort gigantesque pour promouvoir le progrès de l'esprit et construire la paix sur la compréhension mutuelle et la coopération intellectuelle. Pour assurer des assises solides à la première véritable civilisation universelle, l'Unesco œuvre sans relâche. Depuis dix ans, elle ne se contente plus de discuter, elle patronne d'importantes actions (bourses pour des femmes des pays en voile de développement, expositions tinderantes, sauvetages de monuments, créations de musée de contente plus de discuter, elle patronne d'importantes actions (bourses pour des femmes des pays en voile de développement, expositions tinderantes, sauvetages de monuments, créations de musée des cocheches coéanographques, or l'Unesco accorde une importance de plus en plus grande à la femme, à son instruction, à a promotion. La commission nationale suisse, groupant six sections, se préoccupe actuellement beaucup de l'éducation des adultes qui vivent dans un monde ayant tellement évolué depuis leur jeunesse qu'ils ne s'y habituent pas et y vivent malheureux.
L'Unesco voudrait profiter de l'année 1968, qu'ils ne s'y habituent pas et privent malheureux.
L'Unesco voudrait profiter de l'année 1968 qu'ils ne s'y habituent pas et privent malheureux.
L'Unesco voudrait profiter de l'année 1968 qu'ils ne s'y habituent pas et privent malheureux.
L'unesco exome on le sait, l'année des droits de l'homme, pour que chaque pays prenne conscience de toutes les possibilités que représentent les femmes et pour qu'on cesse de mettre frein à leur contribution.

Les femmes peintres

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs s'est réunie le 1er mars à Lausanne, sous la présidence de Mme Isabelle Schneider (Pully).

La section a perdu trois membres appréciés, Odette Steinmann, Hélène Rossel, peintres, Odette de Mandrot, graveuse.

Plusieurs membres ont exposé soit de façon indépendante, soit collectivement, dans le canton et hors du canton. Francine Simonin a reçu une bourse Alice Bailly, Marguerite Bournoud a fait une affiche pour la Loterie romande, Madeleine Crot a décoré le restaurant du Dézaley, à Berne, et Denise Voita, Seuferiare de la section, a reçu une memier prix pour une tapisserie qui décorera l'École ménagère rurale de Marcelin.

Denise Voita (Pully) a été appelée à siéger dans le comité de la Fondation cantonale Arts et Lettres pour remplacer Mme M-L. Carrard. Mme L. Buenzod, qui vient de quitter la présidence de la section vaudoise, avec Nicole Rossat comme secrétaire.

La séance a été suivie d'une plaisante causerie d. M. E. Manganel, ancien conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts, sur son récent voyage aux Etats-Junis, illustré de diapositives très réussies, conférence qui a constitué un dialogue avec un auditoire participant et très intéressé.

Aides familiales

L'Association romande des aides familiales, réu-L ASSOCIATION FONDATOR DES AIGES TAMILIAIS, FEU-nie à Neuchâtel, a renouvelé son comité comme suit : Miles de Loriol, présidente ; Degenève, vice-présidente ; Berney, secrétaire ; Mathez, trésorière ; Chevalley, membre adjoint, ainsi que les déléguées régionales.

régionales.
L'aide familiale vient en aide à la famille en difficulté. Désirant être mieux informée sur l'évolution du monde rural et la collaboration au sein de la famille paysanne, elle avait fait appel pour cette journée à Mile Métraux, de Lausanne, du Service de vulgarisation ménagère agricole romand. La paysanne, pour collaborer avec son mari à une meilleure rentabilité de l'exploitation, doit apprendre à connaître ses ressources, à s'organiser, à mellieure rentabilité de l'exploitation, doit apprei-dre à connaître ses ressources, à s'organiser, à faire face aux difficultés. Les milieux agricoles doi-vent être mieux informés des services que peut leur rendre l'aide familiale en cas de maladie, de maternité, de fatigue de la mère ou d'absence. A ce titre, l'aide devient une collaboratrice de la famille

Marguerite Daeppen, journaliste

Après une longue maladie supportée avec avec une rare vaillance — huit jours avant sa mort, elle dictait encore des « papiers » — Mlle Marguerite Daeppen, journaliste. est sa mort, ene utcuit encor ues « papers»— Melle Marguerite Daeppen, journaliste, est décédée, le 13 février, dans la maison qu'elle habitait depuis six ans au-dessus de Lutry. Née à Lausanne en 1893, elle avait fait à

Née à Lausame en 1883, elle avait fait à l'université des études de sciences sociales et obtenu sa licence en 1917; elle avait fondé, en ce temps, avec Marie Colomb, la future Catherine Colomb, une société d'étudiantes qui a été éphémère. Le 3 novembre 1922, elle entrait à Berne au service de la Presse suisse moyenne devenue la Correspondance politique suisses; le 3 novembre 1962, cette agence avait fêté les quarante ans de bons et fidèles services de cette collaboratrice, louant son zèle, on information sûve, sa comptence. Mlle ces de cette collaboratrice, louant son zèle, son information sive, sa compétence. Mlle Daeppen s'était spécialisée dans la politique fédérale; elle a participé à des dizaines de campagnes pour les grandes votations fédé-rales par des articles soigneusement documen-tés. C'était aussi une compétence en matière financière et économique et une traductrice étonnante, qui avait raison des textes les plus difíciles.

difficiles.
On lui doit, en collaboration avec son amie, On lui doit, en collaboration avec son amie, Mlle J. Millioud, ancienne mâtresse d'étude et d'anglais au Gymnase des jeunes filles de Lausanne, diverses traductions: « Le féminis-me en Suisse », de Mme A. Leuch-Reineck (1929), des œuvres de l'écrivain tessinois Fri-(1929), des œuvres de l'ecrivain tessinois rri-gerio, « Politesse et sans gêne » (1933), « L'ins-titutrice de Carona », de l'écrivain Moeschlin, d'une œuvre dramatique de D. Nicodemi, « L'Aube, le jour, la nuit », jouée au Théâtre du Petit-Chêne en 1958 ; elle avait publié en 1933, avec son amie et sous le pseudonyme de M. et J. Frontac, une enquête perspicace sur les diseurs de bonne aventure, « Le royau-

sur les diseurs de bonne aventure, « Le royau-me des voyants ».

Elle avait été, de 1930 à 1935, la secrétaire de la section de Lausanne du Suffrage fémi-nin, avait rédigé un temps la chronique fémi-niste de la « Gazette de Lausanne ». C'était un membre fidèle de l'Association vaudoise des Femmes universitaires, dont trois prési-dentes avaient tenu à assister à son culte funèbre, le 16 février.

On ne saurait assez louer les grandes quali-

tés de cœur, d'esprit de cette femme supérieure dont le départ laisse appauvris tous ceux qui la connaissaient.

L'Ecole ménagère rurale est une maison sérieuse

Réunies, le 12 février à Lausanne, sous la présidence de Mme Sauty (Denens), de nombreuses anciennes Marcelines ont applaudi le rapport de leur présidente, les comptes qui accusent une forte diminution de fortune due à des dépenses extraordinaires. Vu cette situation, la cotisation annuelle a été portée à cinq francs. Dorénavant, l'association erra convoquée pour le deuxième jeudi de février et non plus pour le deuxième dimanche; il faut laisser le dimanche à la famille.

Mille M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale depuis 1947, a insisté sur le sérieux qui marque la vie de l'école; si les chambres des élèves sont encore un peu nues, du moins les appareils ménagers, les planchers imprégnés, les sols sont avant tout pratiques. L'école n'est pas- un pensionnat de jeunes filles oisives, c'est une école sérieux qui mouvant tout pratiques. L'école n'est pas- un pensionnat de jeunes filles oisives, c'est une école sérieux qui mouvant et de l'école n'est pas- un pensionnat de jeunes filles oisives, c'est une école sérieux qui mus présidement les bonnes élèves, qui désirent y trouver un climat favorable au travail, y cultiver le goût du travail bien fait, l'amour de l'ordre, y devenir des éducatrices de demain. Il est faux de la comparer à une prison sans barreaux.

des éducatrices de demain. Il est faux de la compa-rer à une prison sans barreaux. L'inauguration de la nouvelle école ménagère de Marcelin a été un événement. Les anciennes Marce-lines, les Marcelins, les anciens élèves de Grange-Verney ont fait une collecte qui a permis d'acheter un paysage de Ch. Chinet. Celui-ci orne la salle à

Verney ont fait une collecte qui a permis d'acheter un paysage de Ch. Chinet. Celui-ci orne la salle à manger.

Mile Badoux a demandé aux avicultrices de tenir une comptabilité serrée qui prouvera que les frais d'exploitation de la basse-cour ne sont pas couverts par le prix trop bas payé pour les œuts.

Les Marcelines ont écouté avec une vive attention les propos, à la fois sérieux et plaisants, souvent spirituels de M. G. Thibon, écrivain, philosophe, paysan autodidacte de l'Ardèche, qui, avec son léger accent du Midi, et sans avoir 'air d'y toucher, a apporté des propos pertinents sur la crise moderne de l'amour. Cette crise provient des circonstances économiques, psychologiques de l'époque; on veut tout avoir et tout de suite, en oubliant que la fidélité est une longue patience. Le vrai amour libre consiste à cultiver cet amour, à le soigner, à l'entire-tenir. M. Thibon a recommandé de choisir son conjoint dans son milieu, dans sa race, dans sa religion, avec une même éducation, des conditions de vie semblables, des goûts communs, des aspirations identiques. Que le dialoque se poursuive à travers les années en respectant la liberté de chacun, les différences, qu'on passe de la passion à la compassion.

Une méditation de M. Alain Burnand, pasteur,

passion.

Une méditation de M. Alain Burnand, pasteur accompagné par son équipe de jeunes chantants a terminé la matinée, suivie d'un repas en commun de la proclamation des membres honoraires élèves des cours d'hiver 1941-1942 et de l'été 1942.

A l'Union des femmes de Lausanne

C'est une venérable grand-mère de 70 ans qui a tenu son assemblée générale sous la présidence de Madame Charlès. Grand-mère, en effet, des œuvres sociales de la ville de Lausanne, ainsi que l'a relevé M. Vuillemin, municipal, lors de la célébration de cet anniversaire qui coincidait avec l'assemblée de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, tenue en mai dernier à Lausanne.

Bien vivante, l'Union des Femmes compte 159 membres, en constante augmentation ces dernières années, malgré les vides causés par les décès. La présidente rappelle la mémoire de Mme Bièler, long-temps à la tête de la Commission des cours, de Mme Devenoges, administratrice de l'ancien Bulletin féminin et de Mme Jaquerod, un très ancien membre.

tin féminin et de Mme Jaquerod, un très ancien membre.

Les activités durant l'année écoulée sont évoquées tour à tour : Causeries mensuelles intéressantes et variées très bien fréquentées, sortie estivale, thé-vente, tout cela a contribué à faire de notre groupement un lieu de rencontre culturel et amical. Mais ce cadre restreint est loin de remplir notre but qui est de secourir et servir. Une équipe de visiteurs d'aveugles trouve beaucoup de joie dans cette activité. Nous soutenons par nos cotisations pusieurs sociétés à but social. Le Bureau d'Aide aux mères, en distribuant des bons d'épicerie, de vétements soulage plus d'une maman peu aisée. Les Cours de trançais aux jeunes Suissesses allemandes employées dans les familles, sérieusement concurrencés par les cours de la Migros, ont tout de même leur utilité ayant lieu l'aprés-midi, ce qu'apprécient bien des maîtresses de maison. Le Bureau d'adresses pour le placement de femmes de ménage, victime de la haute conjoncture économique, est en sommell mais reste fidèle à son poste par 70 heures de présence.

que, est en sommeil mais reste fidèle à son poste par 70 heures de présence. Le Bureau juridique, lui, est très vivant. Ouvert trols fois par semaine, il a examiné 161 cas, grâce à la fidélité de 5 avocats qui viennent à tour de rôle donner bénévolement leurs conseils. Que de femmes désemparées devant leurs conflits conjugaux ou ·leurs -problèmes matériels, -pas préparées aux difficultés de la vie et victimes par l'ignorance de leurs droits! Recommandons aux femmes d'avoir l'esprit ouvert pour s'intéresser à tout ce qui touche la vie familiale.

Bien que nos comptes bouclent par un déficit, nos finances sont saines. Les cotisations ont été portées

A 7 francs.
Le comité a été réélu tacitement, plus 3 nouveaux membres suppléants.
En remerciant tous les membres qui donnent leur temps et leur cœur dans l'une ou l'autre de nos activités, la présidente se félicite de l'amitié, de l'esprit de collaboration et de responsabilité collective qui règnent au sein de notre Union.

M. P.

Valais

Lettre du suffrage au Conseil d'Etat

Profitant des récents débats au Grand Con-seil sur le problème de la revision de la Constitution cantonale et sur le suffrage féminin, l'Association valaisanne pour le suffrage fémi-nin vient d'adresser une lettre au Conseil d'Etat.

Elle demande, appuyée par la signature de dix-sept associations féminines cantonales, dont quatre du Haut-Valais, que la motion déposée au Grand Conseil valaisan soit examinée sans atermoiement et que l'élaboration d'un projet de revision de la Constitution cantonale, destinée à étendre aux femmes valaisannes l'exercice des droits politiques, soit soumise au Grand Conseil avant la fin de l'année courante.

de l'année courante.

De plus, la lettre précise que les Valaisannes ne voudraient pas être les dernières à recevoir ce témoignage de logique et de justice de la part des citoyens de leur petit pays. Les responsables souhaitent, sans que cela soit explicitement écrit, que la commission prévue pour l'étude de ce problème comprenne au moins une femme.

GENÈVE

Deux poétesses suisses à la Société des poètes et artistes de France

Samedi 11 mars a eu lieu, à la SPAF, à Genève, et plus exactement chez la distinguée déléguée pour la Suisse, Mme L. Betant, qui n'est autre que l'admirable poétesse Claire Reewe, la présentation littéraire de deux poètes, respectivement Mme Claire Vial, auteur de vers « Musique, ò ma Sœur » et Mme Jacqueline Thévoz, auteur de « Mon Grand Voyage autour du Monde» (présenté dans « Femmes Suisses », numéro de décembre 1966). Mme Claire Vial a lu avec beaucoup de sensibilité ses très beaux poèmes inspirés par une longue expérience de la vie, des êtres et de la musique. Après lecture de quelques-unes de ses admirables compositions, Mme Thévoz répondit à toutes les questions qui lui furent posées sur ses voyages à travers l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Ainsi elle a, tour à tour, conduit ses auditeurs au Sahara, au Thibet, au Cambodge et sur l'Océan glacial arctique.

Un public choisi, où l'on remarquait entre autres

Un public choisi, où l'on remarquait entre autres M. Luc Vuagnat et Mme Anaïs Jaquet, fit fête aux deux écrivains qui dédicacèrent leurs ouvrages.